



**COMMUNIQUE DE PRESSE
8 JUIN 2011**

**Trophées de l'Entreprise sociale
Enercoop remporte le « Prix Green business » et le « Grand Prix »**

Le journal La Tribune a remis lundi 6 juin les Trophées de l'Entreprise sociale à l'occasion d'une cérémonie au théâtre des Variétés à Paris, en présence de Roselyne Bachelot-Narquin, Ministre des Solidarités et de la Cohésion Sociale et de Claude AlphanDéry, Président du Laboratoire de l'Economie Sociale et Solidaire.

En France, les entreprises sociales représentent 11 % du PIB, 12 % des emplois et 1,65 million de salariés. 81 % des Français les considèrent comme un modèle d'avenir et parmi les Français qui souhaitent monter leur propre entreprise, 62 % seraient prêts à créer une entreprise sociale.*

A travers ces trophées, La Tribune veut « distinguer des réalisations, mais aussi des hommes, ceux-là même qui font avancer l'économie responsable ». Sur 120 candidatures, 15 ont été retenues et 7 récompensées.

Enercoop s'est vu remettre par le biais de son cofondateur Julien Noé le prix de la catégorie « Green business », initiative qui œuvre dans le sens du développement durable ainsi que le « Grand Prix » attribué à l'entreprise ayant obtenu le plus de votes des internautes parmi les 15 nominés en lice, toutes catégories confondues.

* Source étude CSA pour l'Avise (Agence de valorisation des initiatives socio-économiques), janvier 2010

Enercoop est un fournisseur d'électricité d'origine 100 % renouvelable créé à l'initiative de 22 acteurs, parmi lesquels Greenpeace, les Amis de la Terre, Biocoop, le Comité de Liaison Énergies Renouvelables et la Nef, pour développer les énergies renouvelables et promouvoir la maîtrise de la consommation. Enercoop s'approvisionne auprès de producteurs d'énergie photovoltaïque, éolienne, hydraulique et biogaz. Société Coopérative d'Intérêt Collectif, ses bénéfices sont statutairement réinvestis dans la production d'énergies renouvelables et la maîtrise de la consommation d'énergie.

Le projet Enercoop est fondé sur une vision combinant intérêt collectif et ambition écologique. Il associe le développement de nouveaux moyens de production d'électricité, la réduction de la demande d'énergie et l'appropriation par les consommateurs de la question énergétique. Enercoop propose ainsi à tous un contrat de fourniture d'électricité avec un approvisionnement direct et exclusif auprès de producteurs d'énergie renouvelables. Mais surtout, Enercoop vise à proposer aux citoyens d'investir dans la production locale d'électricité, via un maillage de coopératives régionales en cours de création, et de s'impliquer dans la gestion et la vie de ces coopératives.

Enercoop compte aujourd'hui 9 000 consommateurs, parmi lesquels 1 000 professionnels et 8 000 particuliers.